



# CONTRAT THÉRAPEUTIQUE

*Je vous souhaite la bienvenue dans ce processus thérapeutique. Je suis ravi d'avoir l'occasion de travailler avec vous.*

*La psychothérapie consiste à vous aider à atteindre vos objectifs par le biais d'une exploration personnelle, de l'établissement d'objectifs précis et de tâches thérapeutiques adaptées. Les personnes ont de meilleurs résultats lorsqu'elles sont honnêtes avec elles-mêmes tout au long du processus thérapeutique.*

*Je ferai de mon mieux pour être franche avec vous et vous soutenir.  
La communication est en effet la clé de la réussite.*

## ENGAGEMENTS :

Il est important que nous soyons en accord sur les points suivants :

1. Être ouverts aux idées nouvelles et accueillir les défis qui peuvent nous aider à avancer ;
2. Travailler ensemble en tant que partenaires ;
3. Être respectueux et solidaires ;
4. Respecter nos engagements.

## LE CONSULTANT DOIT SE SENTIR LIBRE DE :

1. Poser des questions ;
2. Dire ce qui marche et ce qui ne marche pas ;
3. Travailler au développement d'une relation thérapeutique efficace et enrichissante pour lui-même ;
4. Noter et partager avec le thérapeute ce qui est positif pour lui et à l'inverse, ce qui ne l'est pas.

## CONFIDENTIALITÉ :

Je suis consciente que, dans le cadre de notre travail, vous pourrez être amené à partager avec moi diverses informations personnelles et professionnelles. En aucun cas je n'utiliserai, de façon directe ou indirecte, les informations fournies pour mon bénéfice personnel. Je ne partagerai ni ne communiquerai de quelque façon que ce soit aucune information à un tiers. Je soussignée, Cindy Jacinto Fernandes, ne divulguerai pas sans votre accord que nous partageons une relation thérapeutique. Je garderai confidentiel tout ce que nous nous disons et faisons à moins que vous ne présentiez un danger physique pour vous-même ou pour d'autres personnes. Dans ce cas, j'évoquerai avec vous en premier lieu ce que je compte faire, et les raisons pour lesquelles je me dois de divulguer des informations vous concernant.

## CLAUSE SPÉCIALE RELATIVE À LA CONFIDENTIALITÉ ET À LA PROTECTION DES PERSONNES SOUS MÉDICATION OU FAISANT L'OBJET D'UN SUIVI PSYCHIATRIQUE :

Si vous êtes actuellement sous médication ou que vous faites l'objet d'un suivi psychiatrique, il se pourra que nous entrions en contact avec votre médecin, votre psychiatre ou votre éducateur. Ce contact s'effectue le plus souvent par courrier. Je discuterai du contenu de cette lettre avec vous. Je ferai des commentaires généraux et ne divulguerai pas le contenu de nos séances.



# CONTRAT THÉRAPEUTIQUE

## NATURE DE LA RELATION :

Les sentiments que les personnes ont sur la thérapie et leur thérapeute sont souvent d'une importance capitale. En prêtant attention à ces sentiments et en les explorant ensemble, nous pouvons percevoir les problèmes des personnes, leur façon de voir les choses, leurs schémas de pensée et, bien entendu, leurs relations avec les autres. La thérapie fournit un environnement unique pour réaliser cela.

Par exemple, les consultants se sentent parfois un peu anxieux ou inexplicablement honteux, il arrive aussi qu'ils pensent que le thérapeute les juge. Tous ces sentiments sont importants. Même si cela peut vous sembler un peu étrange au début, je vous encourage à partager tout ce qui vous passe par la tête, surtout ce qui est en rapport avec moi ou votre expérience de la thérapie, peu importe que cela vous semble bizarre ou irrationnel.

## HONORAIRES ET FACTURATION:

1. Séance de thérapie individuelle Adulte / 50 € La séance 1h
2. Séance de thérapie individuelle Adolescent / 45 € La séance 45 minutes (adolescents, de 12 à 18 ans)
3. Séance de Sophrologie Adulte / 45 € La séance 1h
4. Séance de Sophrologie Adolescent / 40 € La séance 1h (adolescents, de 12 à 18 ans)
5. Séance de Sophrologie Enfant / 35 € La séance 45min (A partir de 5 ans jusqu'à 12 ans)

Mode de règlement : espèce, carte bleu (via site sécurisé internet en ca de consultation à distance ou de problème de règlement).

Prestations non remboursées par la sécurité sociale. Certaines mutuelles remboursent tout ou une partie de vos séances de sophrologie sur présentation d'une facture.

## POLITIQUE D'ANNULATION DES SÉANCES :

Toute séance annulée doit l'être au moins deux jours avant la date prévue du rendez-vous, sous peine d'être comptabilisée.